



2026
35^e
ÉDITION

MAIRIE DE JALLANS

12, Rue de la République /// 28200

Ouverture au public

Lundi de 09h30 à 11h30

Mardi - Vendredi de 16h30 à 18h30

E-mail : mairie@jallans.fr

Tél. : 02 37 45 03 69

Internet
www.jallans.fr

Facebook
[@jallans28200](https://www.facebook.com/jallans28200)



PanneauPocket
Ma commune dans la poche !





ÉDITO



Chères Jallanaises, chers Jallanais,

En ce début d'année 2026, je vous adresse, au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

L'année 2025 s'est achevée sur plusieurs réalisations importantes pour notre commune. La rénovation des toitures de la mairie marque l'achèvement du vaste programme de réhabilitation des bâtiments publics engagé depuis plusieurs années.

L'interconnexion du réseau d'eau potable, désormais opérationnelle, garantit une meilleure qualité de l'eau pour tous les habitants et une sécurisation durable de l'alimentation du village.

Enfin, Jallans a poursuivi son intégration et son renforcement au sein du territoire communautaire, en contribuant activement aux réflexions et projets partagés à l'échelle intercommunale. Ces coopérations locales sont essentielles pour préparer sereinement l'avenir de notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus, les agents municipaux, les associations et les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année au service du bien commun. Leur engagement quotidien, souvent discret, fait vivre l'esprit de solidarité et de proximité qui caractérise notre village.

Que 2026 soit pour chacun une année d'équilibre, de projets et de liens renforcés entre habitants.



Olivier LECOMTE
Le maire

@olivier.lecomte28200



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager sur la commune ? Merci de venir vous présenter en mairie sur les jours et horaires d'ouverture au public mentionnés en 1^{ère} de couverture. Nous répondrons à toutes vos questions et nous vous donnerons les informations nécessaires afin de faciliter votre vie au quotidien à Jallans. Vous serez accueillis par Anne Jondot, secrétaire de mairie, que nous remercions pour son dévouement quotidien.

UNE POCHE DE « BIENVENUE »
VOUS SERA REMISE.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- BRANDY-GASSE
Léonie, Yvonne, Mailys _____ 13 janv.
- GRUX MAISON
Noah, Marvel, Paul, Jean _____ 19 mars
- GRELLET Martin, Paul, Anthony _____ 12 mai
- DIERCKENS FOURIER Alexandre 17 juin
- PINEL Ava _____ 23 nov.

MARIAGES

- MARC Clémence
et GRANGER Arthur _____ 07 juin
- MESSAOUI Malika
et DAULT Patrick _____ 07 juin
- EL ABBASSI Safae
et ABOURA Anas _____ 21 juin
- DARCHIS Emma et de CRESSAC
de SOLEUVRE Quentin _____ 09 août

DÉCÈS

- FONTAINE Robert _____ 06 janv.
- MOITA Joana _____ 30 janv.
- AUXANT Gilbert _____ 12 fév.
- BOUGOT Andrée née MERCIER _____ 26 fév.
- CHAUVEAU Joël _____ 14 mars
- CABART André _____ 28 avril
- BARBIER Jane née GAULTIER _____ 15 mai
- LEFEBVRE Christian _____ 28 juin
- MORICE Jean-Luc _____ 02 juil.
- HUBERT Bernard _____ 04 juil.
- MARCHÉ Michèle née BEAULANDE _____ 10 juil.
- SAUNIER Maurice _____ 13 août
- VOITURIN Roger _____ 17 août
- NUNES NOGUEIRA Joaquin _____ 18 sept.
- ALONSO Jean-Marie _____ 27 sept.
- THIBAULT Roger _____ 28 sept.
- VASSEUR André _____ 06 oct.
- FOISNON Denis _____ 22 oct.

Conformément au RGPD, nous avons obtenu l'accord de publication.

INFORMATIONS



EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Sur le territoire de la commune de Jallans, la société SAUR est l'opérateur public de l'eau et de l'assainissement collectif de la communauté de communes du Grand Châteaudun

VOTRE CONTACT

Pour toutes questions relatives à l'eau potable et à l'assainissement collectif, votre contrat, la facturation, les demandes de branchements, un seul numéro :

02.44.71.05.50
(de 8h à 18h)

Vous constatez un débordement, une canalisation bouchée, une fuite d'eau sur le réseau...
Un numéro d'urgence est à votre disposition



Allez voter!



HORAIRES DE DÉCHETTERIE DE CHÂTEAUDUN

Jours et horaires d'ouverture

- Du lundi au samedi de 09h à 12h45 et de 14h à 17h45
- Le dimanche de 09h à 12h45

Fermée les jours fériés.

Fermeture annuelle du 24 décembre au 1^{er} janvier.



MES DÉMARCHES À PORTÉE DE CLIC

Depuis le 14 juin 2021, la carte nationale d'identité délivrée est une carte qui se présente sous un nouveau format (de la taille d'une carte bancaire). Vous devez la retirer personnellement au lieu de dépôt du dossier. Elle doit être retirée dans les 3 mois. Passé ce délai, elle sera détruite. Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte. La mairie de Jallans n'étant pas équipée d'une station d'empreintes, réalisez votre démarche auprès du service État Civil de la mairie de Châteaudun, 2 place du 18-Octobre 1870, sur rendez-vous uniquement au 02 37 45 94 31.

Vous pouvez également vous connecter sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, ants.gouv.fr et pré-réaliser votre dossier. Pour les autres démarches, consultez le site du Ministère de l'Intérieur,

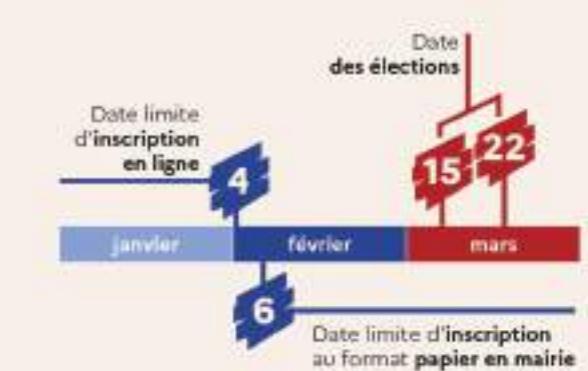
www.demarches.interieur.gouv.fr

Lien disponible sur notre site internet : www.jallans.fr



Date limite d'inscription

sur les listes électorales





VIVRE ENSEMBLE

Toutes mécaniques dites «sauvages» (réparation d'organes moteurs, de carrosserie, de mécanique de gros œuvre, de vidange) pratiquées sur les véhicules terrestres à moteur sont interdites sur la voie publique ainsi que sur les espaces privés ouverts au public.

La mécanique de petits dépannages courants est tolérée sous condition du respect de l'environnement et du voisinage.

Les déchargements et déversements des matières de vidange, en quelque lieu que ce soit, sont interdits.

Il est interdit le déversement dans les eaux superficielles, les eaux souterraines, par rejet direct ou indirect ou après ruissellement sur le sol ou infiltration, des lubrifiants, huiles, produits nettoyants, neufs ou usagés.

STOP AUX INCIVILITÉS !



La mairie de Jallans n'autorise pas les démarchages téléphoniques ni le portes à portes



Afin de développer l'accès aux soins pour tous et de redonner du pouvoir d'achat aux habitants, **Mutami est partenaire de la commune de Jallans pour sa mutuelle communale.**

1,6 million de Français ont déjà renoncé à des soins médicaux

18 % déclarent avoir dû y renoncer plusieurs fois

Le renoncement touche les ménages les plus modestes

Vous souhaitez échanger avec l'un de nos conseillers ?

Prenez RDV et rencontrons-nous dans votre agence de proximité.

Votre agence de proximité
37 place du 18 Octobre
28200 Châteaudun
chateaudun@mutami.fr

09 77 425 525

CAFÉ RENCONTRE

Tous les jeudis de 14h à 17h, salle des associations : les habitants de la commune peuvent se retrouver en partageant leurs jeux.



ACCUEIL DE LOISIRS



L'accueil de Loisirs de Villemaury (LUTZ EN DUNOIS) est ouvert :

- Toutes les premières semaines de chaque petites vacances (sauf vacances de fin d'année),
- 3 semaines en juillet sur les grandes vacances (inscription à partir du 27 avril),
- Tous les mercredis pendant les périodes scolaires.

La priorité des inscriptions est pour les familles habitant la communauté de communes et en fonction de la disponibilité.

Afin de s'inscrire, il faut contacter par mail ou par téléphone la Fédération Familles Rurales : ellie.verdier@famillesrurales.org ou 02 45 26 01 30, afin que l'on vous fournisse le dossier d'inscription.

COMMERCES AMBULANTS

BOULANGERIE LEBAS

Ozoir-le-Breuil

Pains, pâtisseries et épicerie

Mardi et jeudi :

- de 11h à 11h30 devant la mairie
- 11h35 rue des Sorbiers
- de 11h40 à 11h50 devant l'église



LA PIZZ'A NICO

Pizza artisanales, cuite sur pierre

Jeudi semaine paire, dès 18h, devant la mairie. **06 03 08 20 43**



LES "KARIOLES"

Food truck sur place ou à emporter

Mardi semaine impaire de 18h à 22h, parking de l'école.

06 03 08 20 43



TARIFS CIMETIÈRE

- Concessions funéraires de 2 m²
50 ans : 440 € - 30 ans : 240 €
- Concessions cinéraires cavurne de 1 m².
50 ans : 220 € - 30 ans : 130 €
- Concessions case columbarium
(2 urnes) 50 ans : 936 € - 30 ans : 848 €

TARIFS LOCATION DU FOYER RURAL

Tarifs 2026 (en €)	1 jour	2 jours	3 jours	Chauffage par jour		Sono	Vaisselle
				du 15/10 au 30/11 et du 01/03 au 30/04	du 01/12 au 28/02		
Habitants de la commune	165 €	215 €	265 €	40 €	50 €	80 €	75 €
Habitants hors commune	330 €	430 €	530 €	40 €	50 €	80 €	75 €
Association commune				Gratuit			
Association hors commune	330 €	430 €	530 €	40 €	50 €	80 €	75 €
Vin d'honneur-réunion du lundi au vendredi (6h max.)	115 €			40 €	50 €	Gratuit	75 €
Vin d'honneur week-end ou jours fériés (6h max.)	135 €			40 €	50 €	80 €	75 €
Expositions	135 €	185 €	235 €	40 €	50 €	80 €	75 €
Cours d'une association hors commune (3h max.)	25 €						
Caution « dégradations » de la salle	300 €						
Caution « ménage » de la salle	100 €						
Caution « sonorisation » de la salle	500 €						

Paiement à la réservation.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU TRANSPORT DES ÉLÈVES

Président : Olivier LECOMTE. Permanence assurée par Rachel BIZEUL en présentiel le lundi matin de 9h30 à 11h30 ainsi que le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30 ou par téléphone de 9h à 17h (sauf le mercredi).

Adresse : Mairie de Jallans 12, rue de la République 28200 JALLANS Tel : 02 37 96 68 09 Courriel : site@jallans.fr

Site internet pour les horaires : www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-des-cars-remi/

Ramassage scolaire vers les établissements du secondaire de Châteaudun.

L'inscription se fait en ligne sur www.remi-centrevaldeloire.fr/transports-scolaires/inscriptions/ et doit être renouvelée tous les ans.

La participation des familles est de 25 € par an et par enfant. Si l'inscription se fait au-delà de la date limite, une majoration de 15 € peut être appliquée. En cas de perte ou dégradation de la carte de transport, un paiement de 15 € est demandé.

La participation de la commune au financement du transport scolaire est de 14 € par habitant.

ACTIVITÉ DÉTENTE

Tous les lundis, Colette anime un moment de partage et de détente au foyer rural. N'hésitez pas à rejoindre cette sympathique équipe

► Le lundi de 14h30 à 16 h.



SPORT SANTÉ 28 MIEUX BOUGER POUR MIEUX VIVRE

► Trois coachs passionnés, des dizaines d'activités, une ambiance conviviale et des fous rires garantis !
A Sport santé 28, on bouge à son rythme, sans pression pour le plaisir d'être bien dans son corps et dans sa tête.

Où et quand ?

Tous les jours sauf le week-end.

- En matinée : salle de St Jean et salle de Chollet (9h15 -12h).
- En soirée : au foyer communal de Jallans (18h15-21h sauf le vendredi).

Ce qu'on pratique :

- Cours «doux» : Yoga postural, Yin yoga, Force et équilibre, Pilate (niveau 1 et 2), Swiss ball, Abdo méthode de Gasquet.
- Cours chorégraphiés : Step, Just Dance et LIA.
- Cours plus intenses (mais accessibles à tous) : Tabata, Total body et Body Barre.
- Autres activités : Marche Dynamique, Renfo sur chaise, Réveil musculaire et Stretching Bref, pour tous les goûts et tous les niveaux de pratiques !

A noter : un nouveau créneau Just Dance à Jallans le mardi soir.

Et parce qu'on aime aussi se retrouver :

- Tout au long de l'année, des événements festifs et conviviaux permettent aux adhérents de partager des moments chaleureux (sans oublier de faire honneur aux talents culinaires de chacun !).

Envie d'essayer?

Passez nous voir aux heures de cours, on vous offre 2 séances gratuites.
Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, pour 1 à 3 cours et plus.

Règlement par Chèques Vacances ANCV, Sport ANCV et UP Sport et Loisirs, chèques, espèce.

► Tarifs et planning disponibles sur :

sportsante28@gmail.com

Facebook : Sport Santé 28

Instagram Sport_sante28



JALLANS, UNE COMMUNE VIVANTE

03 Janvier : Vœux du Maire et galette des rois
08 février : Tournoi de belote - Comité des Fêtes
15 mars : Soirée italienne - Comité des Fêtes
05 avril : Course cycliste - Grand Prix de Jallans
17 mai : Concert Magic'Voice à l'église
20 juin : Fête de la musique "Les Shows du Cuivre" - Comité des Fêtes



TÉLÉTHON 2025

Le vendredi 28 novembre :
70 marcheurs ont parcouru entre 9 km et 12 km avant de déguster la soupe à l'oignon et le vin chaud.
Le lendemain 68 joueurs de belote ont passé un après-midi convivial avant de repartir avec chacun un lot.

Bravo aux participants et un grand merci aux bénévoles.

Ces deux manifestations auxquelles s'ajoutent la tombola, la vente de crêpes et de vin chaud du marché de Noël ont permis de reverser au Téléthon **1 469 €**.



ÂINÉS GOÛTER ET COLIS NOËL DE L'ÉCOLE

Vendredi 10 octobre :
le spectacle offert par la commune aux plus de 65 ans "Au fil des ans" a rencontré un vif succès. Il était suivi par un goûter dansant. Le tout animé par Nelly DUQUESNE.

Pour les colis destinés aux 179 bénéficiaires de plus de 70 ans, l'équipe municipale a cette année jeté son dévolu sur Esprit Gourmet. Les 6 résidents en EHPAD recevront un colis douceur du même fournisseur.



Jeudi 18 décembre :



Dans une ambiance festive, les écoliers ont dégusté un petit-déjeuner de Noël offert par le personnel périscolaire et la municipalité. Chocolat chaud et viennoiseries ont précédé la visite magique du Père Noël dans les salles de classe.



UN MARCHÉ DE NOËL ORIGINAL DE QUALITÉ

Dimanche 7 décembre :
artistes, artisans d'art, écrivains et producteurs ont répondu présents au grand plaisir de leur fidèle clientèle.
Cet événement a été organisé par la municipalité et les Artistes Euréliens



JALLANS SE SOUVIENT – DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

La commune de Jallans a eu l'honneur d'accueillir le convoi commémoratif organisé dans le cadre du 80^e anniversaire de la Victoire et du retour à la Paix, célébré tout au long du week-end sur l'aérodrome historique de Châteaudun.

Le convoi s'est arrêté devant la stèle de Jallans, érigée en 2024 en mémoire de l'équipage britannique de l'Halifax MZ 619 du 578 Squadron, tombé ici même dans la nuit du 6 au 7 juin 1944. Un moment de recueillement empreint d'émotion, partagé avec les représentants civils et militaires, les associations d'anciens combattants, les porte-drapeaux et les habitants.

En ce jour, nous avons rendu hommage à ces jeunes aviateurs britanniques, ainsi qu'à tous les soldats alliés – américains, britanniques, français et bien d'autres – qui ont combattu pour notre liberté et pour le retour à la paix.

Un grand merci à l'équipe de Historial 279, aux organisateurs du convoi, aux bénévoles et à toutes celles et ceux qui, par leur engagement, font vivre le devoir de mémoire sur notre territoire.



La commune poursuit une gestion financière rigoureuse et prévisible.

Grâce à une bonne maîtrise des dépenses et à une capacité d'autofinancement stable, elle conserve des marges de manœuvre suffisantes pour financer ses projets sans recours excessif à l'emprunt.

En retirant l'excédent de fonctionnement reporté, les recettes annuelles réellement mobilisables s'élèvent à 601 869 €, soit 758 € par habitant pour une population de 794 habitants. Ces ressources permettent d'assurer le fonctionnement quotidien de la commune : écoles, entretien des espaces publics, services à la population, vie associative et gestion courante.

La bonne gestion financière menée ces dernières années a également permis, en 2025, de baisser le taux de la taxe foncière, tout en maintenant la qualité des services publics et en poursuivant les investissements nécessaires.

Dans un contexte économique toujours contraint, marqué notamment par la hausse des coûts de l'énergie et des fournitures, la commune continue d'adopter une gestion prudente et responsable afin de préserver l'équilibre budgétaire et préparer l'avenir.

Etat de la dette de la commune (2025-2049)



ZOOM ÉNERGIE

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Depuis 2021, les travaux réalisés sur les bâtiments communaux ont renforcé leur performance énergétique. Le graphique ci-contre présente l'évolution mesurée des consommations sur cette période. Ces données permettent d'observer l'effet concret des rénovations engagées et d'évaluer leur contribution à la baisse progressive des usages énergétiques.



MERCI à nos partenaires financiers



2025

Modernisation du réseau d'eau : un chantier qui prépare l'avenir

Ces derniers mois, Jallans a vécu au rythme d'un chantier d'envergure. Travaux, déviations, engins, bruit... mais surtout un objectif clair : offrir à tous les habitants une alimentation en eau plus fiable, plus saine et pensée pour durer.

► Un réseau entièrement renouvelé

Démarrés en début d'année, les travaux ont permis de remplacer une grande partie des canalisations du bourg et du hameau de Jumeaux.

Rue du Stade, rue Joseph Morrisset, rue des Bordes, sans oublier les tronçons sur les départementales : le réseau s'est transformé pas à pas. **Septembre 2025 : la mise en service du nouveau réseau d'eau potable.**

Désormais, Jallans est alimenté par la bâche «Barrier» près de Chavigny, elle-même reliée au réseau de Châteaudun, bénéficiant d'un traitement complet par les usines dédiées. Une garantie de meilleure qualité d'eau pour tous.

► À Jumeaux, un chantier structurant

Au hameau de Jumeaux, les travaux ont avancé progressivement :

- traversées de chaussée,
- raccordements des riverains,
- puis pose de la tranchée principale.

► Des aménagements pensés pour longtemps

Au-delà du renouvellement des canalisations, la commune a profité du chantier pour mettre à niveau sa défense incendie, un élément essentiel pour la sécurité de tous. Quelques finitions viendront encore compléter le travail d'ici septembre, mais l'essentiel est désormais en place : un réseau moderne, sécurisé, durable, prêt à accompagner l'évolution de la commune pour de nombreuses années.

Merci à tous les habitants !

Ce chantier a parfois perturbé le quotidien : rues fermées, circulation modifiée, coupures d'eau... Vous avez fait preuve de patience, d'adaptation et même parfois d'humour.

La commune tient à remercier l'ensemble des riverains pour leur compréhension tout au long de ces mois de travaux.

Toiture de la mairie : un chantier désormais terminé

La rénovation complète de la toiture de la mairie est achevée. La première partie, située côté cour de l'école, avait été réalisée durant les vacances d'été afin de limiter les nuisances. L'ensemble du bâtiment bénéficie désormais d'une couverture rénovée, améliorant son isolation et sa durabilité. Un projet inscrit dans la rénovation du patrimoine communal.

Cette opération s'intègre dans le programme plus large d'entretien et de modernisation mené sur plusieurs bâtiments de la commune : foyer rural, école, anciens logements d'enseignants transformés en bureaux, maison des associations et maison de l'enfance, ateliers techniques, cantine.

Ces travaux contribuent à valoriser le patrimoine communal tout en améliorant le confort des usagers. Des partenaires indispensables La commune remercie l'État, le Département, la Région et le Syndicat d'énergie pour leur accompagnement financier, qui a permis la réalisation de ces projets d'envergure.

Travaux prévus en 2026 à Jallans

► Réfection de l'impasse des Sorbiers

Travaux : enrobé, bordures, caniveaux et gestion des eaux pluviales

Entreprise retenue : Transports BAT 28

Coût : 10 747,50 € HT

Subventions demandées : DETR (20 %) et FDI (50 %)

Début estimé : 1^{er} semestre 2026



► Modernisation de l'éclairage public

Remplacement de 67

luminaires par des LED

Secteurs concernés : Charmilles, Quatre Vents, Tilleuls, 12 Mai, Morisset, Érables, impasses de Rochefort et des Acacias

Coût estimé : 48 000 € HT

Financement : 40 % TE28, 30 %

Région (CRST), 30 % commune

Gain énergétique estimé : 65 %

► Acquisition d'une mini-pelle

Objectif : renforcer l'autonomie des services techniques

Fournisseur : SINSER

Coût : 10 345 € HT

Amélioration locale de l'éclairage

► Renforcement de l'éclairage public rue du 11 novembre

Ces projets témoignent de la volonté municipale d'améliorer la sécurité, le confort et la performance énergétique pour les habitants.





ZOOM SUR Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUTES LES HABITANTS DU SECTEUR !

RÉMI + À LA DEMANDE VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au 0 806 70 33 33 Service gratuit et sans appel de lundi au samedi de 6h à 20h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17h. Pour le lundi, passez à réserver dès le vendredi avant 17h.

Plus d'informations sur www.remi-centrevaldeloire.fr

JOOURS **ALLER** **ARRÊTEZ À** **RETOUR**

JOOURS	ALLER	ARRÊTEZ À	RETOUR
LUNDI ET SAMEDI	9h	Maison de soins, hôpital, Narzé, Centre Ville, Gizey Sainte Communauté de communes Adonis France travail, Lezéac, Internationale, Rilly	12h

Les horaires de prise-en charge et de retour à domicile sont confirmés par la veille de votre visite.

LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE

CHATEAUDUN

PORTAGE DE REPAS

L'objectif du service de portage des repas est de favoriser le maintien des personnes âgées et/ou handicapées à domicile qui ne peuvent assumer seules le ravitaillement et la confection des repas. Le service est mis en place par la communauté de communes du Grand Châteaudun après une évaluation personnalisée de la demande. Le repas est confectionné par la cuisine centrale de Châteaudun ; conditionné en portion individuelle, et prêt à réchauffer au four à micro-onde. Le service assure la livraison par liaison froide en matinée du lundi au vendredi pour les repas du lundi au dimanche.

- Les repas sont commandés, avec ou sans pain.
- Un minimum de 3 repas par semaine doit être respecté.
- Un four à micro-ondes peut être mis à disposition gratuitement par la Communauté de communes du Grand Châteaudun.

Le plateau repas avec pain est de 11,05 € et de 10,70 € sans le pain.



ZOOM SUR VOS DÉCHETS avec le SICTOM de Châteaudun



Après une récente étude menée pour découvrir réellement le contenu de nos poubelles d'ordures ménagères, il s'est avéré que des déchets valorisables se retrouvent encore jetés par erreur dans le mauvais bac.

Si nous décortiquons nos déchets :



Tous ensemble donnons une seconde vie à nos déchets, seulement 20% des déchets jetés dans la poubelle d'ordures ménagères ne sont pas recyclables, 80% oui !

URBANISME

QUELLES SONT LES GRANDES ÉVOLUTIONS ?

CE QUI CHANGE

- Un seul document d'urbanisme pour tout le territoire
- Les règles de construction d'aménagement et de préservation sont désormais harmonisées à l'échelle intercommunale, pour un développement équilibré et durable.

CE QUI NE CHANGE PAS

- Les spécificités communales (paysage, patrimoine, besoins locaux) sont préservées.
- Les dépôts, les instructions et les délivrances des autorisations d'urbanisme sont toujours assurées par votre mairie.
- Le PLUiH ne s'applique pas rétroactivement, il concerne uniquement les projets déposés à partir du 20 juin 2025.

COMMENT CONSULTER LE PLUiH ?



Consulter l'ensemble des pièces du PLUiH sur www.grandchateaudun.fr/urbanisme



Accéder à la plateforme cartographique du PLUiH en ligne pour connaître les règles qui s'appliquent à chaque terrain.

QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

Je modifie l'aspect extérieur

1. Création d'ouverture DP
2. Pose de parmeaux solaires DP
3. Rénovation de toiture DP
4. Installation de fenêtre de toit DP
5. Ravitaillement, peinture de façade DP
6. Construction d'une pergolas DP

Je réalise une extension

7. Construction d'une pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte...
 - En zone urbaine (U):
 - Moins de 40 m² de surface DP
 - Plus de 40 m² de surface PC
8. Dans les autres zones (A, AU):
 - Moins de 20 m² de surface DP
 - Plus de 20 m² de surface PC

PC : permis de construire

DP : déclaration préalable

AF : aucune formalité

Je construis une annexe

9. Construction abri de jardin, local technique, carport...
 - Moins de 5 m² de surface AF
 - Moins de 20 m² de surface DP
 - Plus de 20 m² de surface PC
10. Aménagement de garage en pièce habitable (avec ou sans modification de l'aspect extérieur) DP

J'installe un portail ou une clôture

11. Edification ou modification de la clôture DP
12. Creation ou modification de faces DP



J'installe une piscine

13. De moins de 10 m² installée moins de 3 mois/au
 - De 10 à 100 m² sans couverture ou < 1,80 m
 - De plus de 100 m² ou couverture à > 1,80 m

FIN PROGRESSIVE DU RÉSEAU CUIVRE

Préparez votre passage à la fibre. À partir de 2026, le réseau cuivre (utilisé pour l'ADSL et certaines lignes téléphoniques) commencera à être progressivement arrêté en France. Sur notre territoire, la fermeture complète est prévue pour 2029.

La fibre optique est désormais disponible sur une grande partie de nos communes. Plus rapide, plus stable et plus fiable, elle remplacera définitivement le cuivre.

Nous invitons donc tous les habitants encore en ADSL à migrer vers la fibre dès que possible, sans attendre la date limite. Votre opérateur peut vous accompagner dans cette transition.



DÉPART À LA RETRAITE DE JOSÉ : JALLANS LUI DIT MERCI!

La commune de Jallans a célébré le départ en retraite de José, agent communal apprécié pour son sérieux, sa discréetion et ses 19 années de service.

Plus de 120 personnes (habitants, collègues, amis, élus et anciens élus) étaient réunies pour partager ce moment chaleureux et sincère.

Un agent engagé et fiable

Arrivé après plus de vingt ans dans le secteur privé, José s'est rapidement distingué par sa réactivité, son sens du travail bien fait et son engagement constant au service du village.

Une soirée conviviale et pleine de reconnaissance

Au cours de la soirée, José a reçu la médaille du travail, ainsi qu'un cadeau offert par l'équipe municipale et ses collègues.

Un livre d'or permettait à chacun de lui adresser un mot ou un souvenir, témoignage de l'estime que lui portent habitants et collaborateurs.

Une nouvelle étape

Attaché à sa famille, à ses amis musiciens et à ses passions (notamment la cornemuse, le vélo et la pêche) José entame une retraite bien méritée, entouré de ceux qui comptent pour lui.

Une belle page de la vie communale se tourne, avec beaucoup de gratitude et d'amitié.



HOMMAGE À ROGER THIBAULT, MAIRE HONORAIRE DE JALLANS (1977-2008)



En 2025, la commune de Jallans a perdu l'une de ses figures les plus marquantes : Roger Thibault, maire honoraire, qui a exercé la fonction de maire de 1977 à 2008.

Pendant plus de trente années, Roger Thibault a incarné la continuité et la stabilité de la vie municipale. Cette longévité exceptionnelle à la tête de la commune témoigne de la confiance que les Jallanaises et les Jallanais lui ont accordée, mandat après mandat.

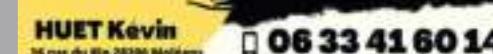
Élu de proximité, disponible et attentif, il a accompagné plusieurs générations d'habitants, partageant avec eux les grandes étapes de la vie du village.

Au-delà de ses responsabilités d'élu, beaucoup gardent le souvenir d'un homme simple, accessible, profondément attaché à Jallans et à ses habitants. Même après avoir quitté ses fonctions en 2008, Roger Thibault est resté présent dans les mémoires et dans les cœurs : personne ne l'avait oublié, tant son nom est associé à l'histoire récente de notre commune.

Au nom de la commune, nous réaffirmons dans ces pages notre reconnaissance pour ces décennies d'engagement et de service public.

Le Conseil municipal de Jallans salue avec respect la mémoire de Roger Thibault et adresse, une nouvelle fois, ses pensées les plus sincères à sa famille et à ses proches. Son souvenir restera durablement lié à l'histoire de notre village.

MERCI À NOS SPONSORS





AGENDA 2026

DATES À RETENIR :

► Vœux du maire :
A l'occasion des voeux du maire, les habitants de la commune sont invités à partager la galette le vendredi 09 janvier 2026 à 20h au foyer rural.

- Concert Jazz de Mars : 03/04
- Commémoration : 08/05
- Fête nationale : 14/07
- Goûter des aînés : ??/10
- Commémoration : 11/11

ZONE A		ZONE B		ZONE C	
Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers		Académies d'Alex-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg		Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles	

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
JEU 1	DIM 1	MER 1 01	VEN 1	LUN 1 27	SAM 1	MAR 1 40	DIM 1	MAR 1 41	MAR 1	MAR 1 51	
VEN 2	LUN 2	JEU 2 02	SAM 2	MAR 2 27	JEU 2 28	MER 2 36	LUN 2	MER 2 37	MER 2	MER 2 49	
SAM 3	MAR 3	MAR 3 03	VEN 3	MER 3 23	MAR 3 24	VEN 3 32	SAM 3	MAR 3 33	MAR 3	MAR 3 49	
DIM 4	MER 4 06	MER 4 10	SAM 4	LUN 4 19	MAR 4 23	JEU 4 30	MAR 4 45	MER 4 46	MER 4 47	MER 4 50	
LUN 5	JEU 5	JEU 5 07	SAM 5	MAR 5 20	MAR 5 24	MAR 5 32	MAR 5 45	MER 5 46	MER 5 47	MER 5 50	
MAR 6	VEN 6	VEN 6 08	LUN 6 19	MER 6 21	SAM 6 25	LUN 6 32	MAR 6 46	MAR 6 47	MAR 6 48	MAR 6 51	
MER 7	SAM 7	SAM 7 09	MAR 7 20	JEU 7 27	MAR 7 30	MAR 7 37	MAR 7 47	MAR 7 48	MAR 7 49	MAR 7 52	
JEU 8	DIM 8	DIM 8 10	MER 8 15	VEN 8 22	SAM 8 26	MAR 8 33	MAR 8 41	MAR 8 42	MAR 8 43	MAR 8 46	
VEN 9	LUN 9	LUN 9 11	JEU 9 16	SAM 9 23	MAR 9 27	MER 9 34	MER 9 42	MER 9 43	MER 9 44	MER 9 47	
MAR 10	MAR 10	MAR 10 12	MAR 10 17	MAR 10 24	MAR 10 28	MAR 10 35	MAR 10 43	MAR 10 44	MAR 10 45	MAR 10 48	
MER 11	MER 11 13	MER 11 18	SAM 11 15	JEU 11 22	SAM 11 26	MAR 11 32	MAR 11 40	MAR 11 41	MAR 11 42	MAR 11 45	
LUN 12	JEU 12 14	JEU 12 19	DIM 12 20	JEU 12 27	DIM 12 30	MAR 12 37	MAR 12 45	MAR 12 46	MAR 12 47	MAR 12 50	
VEN 13	VEN 13	VEN 13 16	LUN 13 19	VEN 13 26	SAM 13 30	LUN 13 37	MAR 13 44	MAR 13 45	MAR 13 46	MAR 13 49	
MAR 14	SAM 14	SAM 14 17	MAR 14 24	SAM 14 31	MAR 14 38	MAR 14 45	MAR 14 52	MAR 14 53	MAR 14 54	MAR 14 57	
MER 15	DIM 15	DIM 15 19	MER 15 26	VEN 15 33	MER 15 39	SAM 15 46	MAR 15 53	MAR 15 54	MAR 15 55	MAR 15 58	
VEN 16	LUN 16	LUN 16 21	JEU 16 28	SAM 16 35	MAR 16 42	MER 16 49	MAR 16 56	MAR 16 57	MAR 16 58	MAR 16 61	
SAM 17	MAR 17	MAR 17 23	VEN 17 30	MER 17 37	LUN 17 44	JEU 17 51	MAR 17 58	MAR 17 59	MAR 17 60	MAR 17 63	
DIM 18	MER 18 25	MER 18 30	SAM 18 37	JEU 18 44	MAR 18 51	MAR 18 58	MAR 18 65	MAR 18 66	MAR 18 67	MAR 18 70	
LUN 19	JEU 19 27	JEU 19 32	DIM 19 39	MAR 19 46	JEU 19 53	SAM 19 60	MAR 19 67	MAR 19 68	MAR 19 69	MAR 19 72	
MAR 20	VEN 20	VEN 20 30	LUN 20 37	MER 20 44	VEN 20 51	JEU 20 58	MAR 20 65	MAR 20 66	MAR 20 67	MAR 20 70	
MER 21	SAM 21	SAM 21 33	MAR 21 38	JEU 21 45	MAR 21 52	MER 21 59	MAR 21 66	MAR 21 67	MAR 21 68	MAR 21 71	
JEU 22	DIM 22 35	DIM 22 40	MER 22 47	VEN 22 54	LUN 22 61	MER 22 68	MAR 22 75	MAR 22 76	MAR 22 77	MAR 22 80	
VEN 23	LUN 23	LUN 23 38	MAR 23 45	JEU 23 52	SAM 23 59	MER 23 66	VEN 23 73	VEN 23 74	VEN 23 75	VEN 23 78	
SAM 24	MAR 24	MAR 24 42	VEN 24 49	MER 24 56	VEN 24 63	LUN 24 70	MAR 24 77	MAR 24 78	MAR 24 79	MAR 24 82	
DIM 25	MER 25 49	MER 25 54	SAM 25 51	JEU 25 58	SAM 25 65	MAR 25 72	MER 25 79	MER 25 80	MER 25 81	MER 25 84	
LUN 26	JEU 26 55	JEU 26 60	DIM 26 62	MAR 26 69	VEN 26 76	DIM 26 83	MAR 26 90	MAR 26 91	MAR 26 92	MAR 26 95	
MAR 27	VEN 27	VEN 27 62	LUN 27	MER 27 73	SAM 27 80	LUN 27 87	MER 27 94	MER 27 95	MER 27 96	MER 27 99	
MER 28	SAM 28	SAM 28 65	MAR 28	JEU 28 74	MAR 28 81	VEN 28 88	LUN 28 95	LUN 28 96	LUN 28 97	LUN 28 100	
JEU 29	DIM 29 70	DIM 29 75	MER 29 77	VEN 29 84	LUN 29 91	MER 29 98	JEU 29 105	JEU 29 106	JEU 29 107	JEU 29 109	
VEN 30	LUN 30	LUN 30 72	MAR 30	JEU 30 79	MAR 30 86	MER 30 93	SAM 30 100	SAM 30 101	SAM 30 102	SAM 30 105	
SAM 31	MAR 31	MAR 31 73	MAR 31	VEN 31 80	MAR 31 87	LUN 31 94	MER 31 101	MER 31 102	MER 31 103	MER 31 106	



Passage de la balayeuse

Création, exécution et impression COMMUNIMAGE 06 12 61 23 53